snU PACA
PÔLE EMPLOI FSU

POINT BREAK

Le trimestriel du SNU
syndicat Pôle Emploi PACA

Numéro 16

Janvier 2015

Je suis Charlie !

Nous sommes tous Charlie ! L'année qui démarre s'annonçait déjà difficile, mais les drames du 7, 8 et 9 janvier ont balayé le cadre traditionnel de la réflexion et du débat. Alors oui ! Il fallait réagir ! La tristesse, l'incompréhension, la colère, l'émotion, l'inquiétude… ont fait descendre dans la rue plusieurs millions de citoyens de ce pays qui sont venus tout simplement exprimer leur colère avec un message commun.« Quelles que soient nos origines et nos croyances, nous condamnons la barbarie et nous savons nous unir pour défendre les libertés fondamentales de la république. ». A travers ces actes infâmes, c'est bien plusieurs libertés individuelles qui ont été attaquées, qui nous concernent toutes et tous. Ce message a eu un retentissement qui dépasse largement le simple cadre de l'hexagone. Dans notre quotidien, nous, salariés de Pôle-Emploi, savons aussi que les besoins du renforcement des services publics de l'emploi, de l'éducation, de la santé, contribuent à renforcer les valeurs humanistes que nous défendons ! Malgré cette chape d'émotion, notre action syndicale continue ! Et nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2015...

Dans ce numéro :

Classification : le SNU s'oppose !	2
EURES	3
On nous écrit : modification des horaires...	4
Agenda SNU	4
L'actu en bref	5
Statuts publics	5
ASC: bilan et perspectives	6
Vu sur le Net	6
Jeux et détente	7

Infos du mois :

Le SNU rend hommage à Charlie Hebdo

CFS « la souffrance au travail » inscription jusqu'au 10.02.15 (p.4)

La lutte est partout…

L'année 2014 a vu notre institution se débattre avec toutes les contradictions d'un établissement né d'une fusion à l'emporte-pièce dans un contexte de crise économique majeure. Pour 2015, nous savons par avance que pour tous les collègues une année difficile s'annonce. La politique menée par la Direction Générale faite d'une multitude d'expérimentations (dématérialisation, modification des horaires, contrôles des DE) rajoute de la confusion à la confusion. Et les chiffres sont têtus ! (+27 400 DE en catégorie A en novembre amenant le total à 3 488 300 DE en cat A et si on ajoute la catégorie B et C nous sommes à 5,5 millions de chômeurs) et soyons lucides, ce n'est pas la loi Macron qui va inverser la fameuse courbe!!!

En interne, l'échec de la négociation sur la classification est le résultat de cette politique basée sur le déni du travail complexe qu'accomplissent au quotidien les 50 000 agents. La Direction Générale, pendant la négociation a tenté de restreindre les droits de la CCN et de faire des économies...

Quoi qu'en pensent ou écrivent les trois organisations syndicales signataires (CFDT, CGC, CFTC), la majorité du personnel nous soutient dans nos choix. La manoeuvre qui consistait à faire passer des acquis pour des avancées, en oubliant volontairement de voir le ralentissement de carrières et autres douceurs avec une transposition mécanique qui s'assoit allègrement sur les diplômes et l'expérience acquise depuis que Pôle Emploi existe, n'a pas réussi ! En 2014, le SNU Pôle Emploi PACA a été moteur avec d'autres organisations syndicales dans les luttes du 17 juin (EOS), 19 juin (tout le personnel) et du 9 décembre (statut public) mais aussi en soutenant les actions des collectifs de la région qui refusent de subir des modifications majeures de leur travail (Le Cannet , Belle de mai, Digne, Briançon…). Bien sûr, notre engagement est sans faille pour faire entendre vos voix au Comité d'Entreprise, au CHSCT, aux DP et CPLU. En attendant les nombreux rendez-vous que nous aurons, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2015 avec cette citation : **« Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu ».** ***(Berthold Brecht)***

Eric Almagro

www.snufsu-pe-paca.fr / syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr
75 av William Booth - 13011 Marseille -
Tel : 04.91.43.43.22

Classification : le SNU s'oppose ! Phase 2.

L'année 2014 a été marquée par la négociation sur les classifications. Dès le départ, le SNU a revendiqué un accord à la hauteur des enjeux pour tous les salariés de Pôle Emploi !

La Direction Générale (DG) n'a pas souhaité entendre nos propositions et surtout les prendre en considération… L'établissement dans chacune de ses avancées vers nos revendications a mis en place une stratégie de contrepartie du type *« sous réserve de validation par la hiérarchie »* ! On a voulu nous faire croire à des pas en avant de la DG mais nous n'avons pas été dupes !

Si au SNU avec la CGT et FO (soit 60% de la voix du personnel) nous avons fait le choix de nous opposer, c'est parce que nous avons travaillé le dossier, nous vous avons informés et nous avons écouté votre voix !

Comment aurions-nous pu dire « Oui » à un accord qui accroît les inégalités sociales ?
Certaines organisations syndicales se sont satisfaites et vantées d'un budget pour les négociations à hauteur de 1% de la masse salariale mais en prenant nos calculatrices ***comment aurions-nous pu dire « Oui »*** à un accord qui permettait à une minorité d'avoir une augmentation salariale proche des 400 euros pendant que la majorité flirtait avec les 4 euros ???

Comment pouvions-nous accepter qu'il y ait aucune transparence dans les processus de déroulement de carrière des personnels, un manque de reconnaissance des qualifications acquises par les personnels dans Pôle Emploi, et une égalité des droits des personnels bafouée…

Comment le SNU aurait-il pu accepter qu'aucun automatisme ne soit effectif pour les conseillers ? Nous sommes déterminés à obtenir un droit opposable juridiquement pour tous les agents !

Comment aurions-nous pu nous vanter d'une enveloppe de promotion garantie de 0.8% à minima de la masse salariale alors que cela est déjà inscrit dans la CCN de Pôle Emploi depuis sa création ?

L'établissement a fait le choix de cesser les négociations car il estimait que le temps alloué était déjà largement suffisant. Une fois de plus c'est la démonstration que seul le quantitatif compte…

Le SNU poursuit sa lutte contre cette philosophie du chiffre, du quantitatif... soucieux des droits des agents et de leur avenir !!!

C'est pourquoi, le SNU, par une lettre adressée le 14 janvier 2015 à la DG, appelle à ouvrir dans les meilleurs délais un nouveau cycle de négociation car il est de notre responsabilité syndicale de tout mettre en œuvre pour parvenir à trouver une solution satisfaisante pour les personnels de Pôle Emploi…

A suivre...

Les 8 raisons principales de l'opposition :

- Le budget divisé par agent représentait une augmentation de 545 euros/an au lieu de ça avec un coef. inférieur ou égal à 230, j'aurais eu environ 44 euros/an !!!
- Les 0.8% d'enveloppe annuelle pour les promo garantie par la nouvelle classif sans signer, je l'ai déjà !
- Au lieu d'espérer une promo tous les 3ans je l'aurais espérée tous les 5 ans…
- Si je postule sur un poste de psychologue du travail, je n'aurai plus la garantie d'être cadre.
- La double compétence reconnue dans la nouvelle classif seulement pour ceux qui ont fait FRG et qui ont exercé depuis au moins 2 ans (soit 1300 agents en France entière)
- Pour espérer atteindre le maxi de la grille d'ancienneté, on pouvait faire le calcul sur une ancienneté maximum de 55 ans… Belle carrière
- Plus de paliers et moins d'évolution pour me permettre d'évoluer, si ce n'est pas du ralentissement de carrière je n'y comprends plus rien…
- Mes collègues restés Statut Public, je ne les ai pas retrouvés dans cette classification qui devait concerner tous les agents !!!

Enfin, ce ne sont pas les seuls arguments mais ils pourront aider chacun à mieux comprendre le positionnement du SNU et répondre à des contrevérités propagées par l'encadrement et/ou certains syndicats !

Pour en aller plus loin :
connectez vous sur :
site snu paca, catégorie Nego-classif
et toujours : laclassificationpourlesnuls

SNU PÔLE EMPLOI FSU

EURES (Européan employment services)
De la théorie à la réalité…

EURES, c'est quoi ?

Créé en 1993, EURES est un réseau de coopération entre la commission Européenne, les services publics d'emploi (SPE) des états membres de l'EEE (pays de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), de la Suisse et d'autres organisations partenaires (syn-dicats, organisations patronales, universités, CCI…).

Développer des marchés européens du travail, faciliter un échange transnational, inter-régional et transfrontalier d'offres et de demandes, et rendre transparentes les informations du marché du travail, y compris les conditions de vie et les acquisitions de compétences, tels sont les objectifs d'EURES. Outil de placement conçu pour faciliter la libre circulation des travailleurs au sein de l'EEE, son but est de fournir des informations, des conseils, et des services aux travailleurs et aux employeurs concernés.

EURES et Pôle emploi

Ce service européen de placement est intégré dans Pôle emploi. Sur les 2 millions de postes proposés sur le portail EURES, la France s'est engagée en proposant plus de 40 000 offres. L'objectif est d'utiliser la mobilité géographique intra UE afin de réduire le déséquilibre structurel entre l'offre et la demande.

EURES en région

On trouve des conseillers Eures dans chaque région en priorité dans les PEI (Pôle emploi international) et sur les structures dédiées à l'international (notamment dans les départements frontaliers). Dans certaines régions ils sont répartis sur l'ensemble des agences du territoire. En règle générale les conseillers parlent tous couramment une langue étrangère de l'UE, et notamment l'anglais. Expérimentés, ils viennent d'univers différents et apportent ainsi une richesse, une expertise professionnelle pour le réseau EURES et pour le réseau en général de la région.

Que font les conseillers/ membres Eures ?

Dans le cadre de la réforme EURES, les conseillers EURES réalisent des actions de placement et de recrutement, directement en lien avec les missions de Pôle emploi : ils font partie du service européen de placement au titre de la France.

Leur fonction de base reste inchangée mais ils bénéficient, en plus, d'une formation européenne EURES initiale et continue (avancée), technique et interculturelle, qui cible l'aide au placement européen et international. Il s'agit d'une brique de compétence supplémentaire et complémentaire à celles qu'ils possèdent déjà.

En plus de leurs missions habituelles, ils aident les demandeurs d'emploi souhaitant s'expatrier et peuvent mettre en œuvre des prestations (sous-traitées ou animées par eux) permettant de confirmer ou non leur projet ; ils informent, conseillent et accompagnent les entreprises dans leur recherche de profils en France ou dans l'Union Européenne. Ils diffusent leurs informations vers les agences du bassin, accompagnent les conseillers non EURES sur l'international et promeuvent le portail EURES. Ils participent à des forums, job days, job fair en région et dans l'UE. Ils coopèrent avec les conseillers EURES de la région et des pays de l'UE pour porter à la connaissance des entreprises du pays tiers des candidatures régionales (et vice versa), et ce au titre de la compensation européenne. Ils concourent aux programmes de placement européen (ex. Léonardo) par des actions de sensibilisation (voire de gestion) et de recueil de candidatures auprès des conseillers du bassin et participent à l'évolution de certains programmes (prochain Erasmus +), contribuent à la création d'actions singulières expérimentales, concourent à l'évolution des programmes de formation. Enfin, ils contribuent à identifier des partenaires potentiels. Ils procèdent chaque mois à leur bilan d'activité sur le portail EURES.

Ca c'est la théorie !

Sur le terrain, certains conseillers Eures ont du mal à déployer leurs missions : dans certaines régions, pour l'instant, pas de portefeuille dédié ; manque de lisibilité sur ce qui doit être fait ; chacun développe comme il le peut, au gré de la bonne volonté (ou pas) des ELD/DT ; sans feuille de route et sans appui opérationnel de la part des référents internationaux de la région pour mettre en place des plans d'actions transverses et surtout pour clarifier auprès des ELD le rôle du conseiller EURES, il est souvent seul (s'il ne travaille pas dans un PEI) sans aucune communication , seul aussi face à son ELD ou DT qui ne comprend pas toujours l'enjeu et les engagements du conseiller du service public européen et il gère son activité un peu « à l'arrache »... entre toutes les autres activités. Il semble que finalement l'Europe ne soit qu'un dossier de plus !

www.snufsu-pe-paca.fr / syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr
75 av William Booth | 13011 Marseille |
tél. : 04.91.43.43.22

On nous a écrit :

Un service public, privé l'après midi !

J'ai entendu parler qu'une expérimentation sur les horaires allait débarquer en PACA… Vous le saviez ?

Pour vous situer un peu les affaires voila ce que j'ai retenu du projet : **Les agences seraient ouvertes au public le matin, on délivrerait essentiellement les services de premier niveau avec un peu d'inscription… et l'après midi les agences seraient fermées au public, la réception des demandeurs d'emploi ne se ferait que sur RDV programmés !**

J'avoue, c'est une question qui me met mal à l'aise car je me sens tiraillé par deux sentiments…
D'une part, il y a mon côté agent qui se dit : « chouette ! Plus d'ARC et d'accueil l'après midi... Plus de sollicitations diverses pour des DE qui passent avec des questions compliquées pendant que je fais autre chose… »

Mais d'autre part, je m'inquiète et je pense que c'est la mise à mal du service public ! Car cela veut dire que l'on va faire encore un peu plus d'exclus ! Il y avait les exclus des portefeuilles : ceux qu'on a mis au hasard dans un portefeuille suivi car les portefeuilles renforcés de l'agence étaient pleins par exemple ! Les exclus du système comme les SDF qui parce qu'ils n'ont pas d'adresse sont souvent rejetés par les employeurs et la société en général… Enfin, vous voyez très certainement ce que je veux dire !!!

Avec cette modification, on va donc créer de nouveaux exclus :

- les DE qui travaillent parfois à temps partiel le matin et qui cherchent un complément ne pourront plus venir s'informer,
- les personnes qui utilisent les bornes informatiques (PILA) ne pourront plus consulter les offres d'emploi l'après midi,
- Le salarié qui voulait s'informer sur son devenir et qui se libérait en fonction de son planning devra le faire sur une plage encore plus restreinte…

Pour moi, c'est clairement une régression du service public !!! On sent une volonté de la Direction de dématérialiser au maximum les contacts (téléphone, site, mail.net, …), déshumaniser un peu plus la relation.

Cette attitude n'irait elle pas :

- A l'encontre de ce qui se fait dans les centres sociaux par le biais des permanences Pôle Emploi ?
- A l'inverse du message que l'on a tellement entendu : « En faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin ! »?

Malgré toute cette ambiguïté de sentiments que je peux ressentir, je reviens à mes fondamentaux : si j'ai fait le choix de travailler à l'ANPE et de poursuivre mon engagement à Pôle Emploi c'est bien parce que **je trouve que la mission de « Service Public » est importante et au cœur de mon métier.** Sachant que si c'est pour le salaire ou la reconnaissance de mes chefs, je pense que je serais mieux loti ailleurs !!!

Mon Agenda SNU Pôle Emploi PACA :

Le 10 mars 2015, les agents des départements du 06 et du 83 sont invités à participer à une journée de **formation économique, sociale et syndicale (CFESS) organisée par le SNU PACA sur le thème de la « Souffrance au travail »**. La journée se déroulera sur Antibes en présence de deux intervenants : une psychologue du travail et un formateur enseignant, mais aussi de l'élue ***CHSCT SNU Murielle Jardon***.
Si vous êtes intéressé et que vous voulez plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter à **syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr**. Attention, vous n'avez que jusqu'au 10 février pour vous inscrire.

Le 31 mars 2015, Le SNU Pôle Emploi PACA organise un **Congé de formation économique, sociale et syndicale** (CFESS) au cours duquel nous aborderons les thèmes suivants : **CCN, RH, Promotion, Recours, Organisation du travail…**
Cette journée se déroulera sur Marseille et est ouverte à tous les agents de Pôle Emploi PACA. Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter à **syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr**.

www.snufsu-pe-paca.fr / syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr

75 av william Booth | 13011 Marseille | tél. : 04.91.43.43.22

L'actu en bref…

L'expérimentation mail.net concernant les boites mail professionnelles des conseillers pour les demandeurs d'emploi est étendue et pérennisée ! Il semble pourtant que lors de l'expérimentation les conseillers concernés en PACA n'étaient pas convaincus du dispositif !
La Direction impose comme à son habitude...

L'agence Pôle Emploi de Montrouge à Paris a été directement touchée par des impacts de balle lors de l'attentat de Charlie Hebdo le 07.01.15. Un DE a failli être touché par une balle passée très près de lui ! Les collègues ont été profondément choqués.

Où commence la sécurité et où s'arrête la liberté ? Voila toute la question que l'on peut se poser lorsqu'un dispositif de caméras est en train de se mettre en place dans les accueils de Pôle Emploi. Caméra soit dit en passant qui peuvent tourner à 360° au bon vouloir du pilote accueil et donc autant veiller à la sécurité qu'au bon travail des agents en position d'accueil… A surveiller ;-)

Toujours en avant vers le développement ! Une expérimentation de plus en voie d'élargissement qui ne fait pas l'unanimité et pour laquelle nous sommes loin d'être convaincus de sa plus-value!!! C'est au tour du 100% web. Faut dire que dans une grande ville c'est bien utile d'avoir un entretien dématérialisé plutôt que physique ! **A quand les conseillers virtuels ???**

La période des recours promotion est ouverte, quoique jamais vraiment fermée… Pour vous faire accompagner dans vos démarches, pour avoir des informations n'hésitez pas à contacter les élus DP et les DS du SNU PACA !!

Syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr

Calcul des économistes de l'OFCE (« Les Echos », 5/1) **« les nouveaux prélèvements fiscaux et sociaux ont amputé le pouvoir d'achat des Français** de 930 euros par ménage, soit plus de 300 euros en moyenne par an entre 2011 et 2013. »
On s'en doutait, mais merci de le confirmer !

Grève des statuts publics et après…

Apres la ***réussite de la grève du 9 décembre 2014*** (plus de 50% au niveau national), le SNU PE PACA FSU va organiser un congé de formation syndicale pour tous les statuts publics qui le souhaitent adhérents ou pas comme le SNU l'organise en PACA régulièrement.

En **avril prochain à Marseille**, nous ferons donc le point complet sur notre interpellation du ministère sur l'amélioration et les perspectives de carrière pour cette catégorie du personnel.

L'établissement se doit de respecter le choix légitime de ne pas avoir opté (prévue dans une loi), des agents sous statut 2003, mais aussi sur leur intégration dans le référentiel métier et de l'impact de la classification « Arlésienne » de la Direction Générale (déjà 6ans sans classification de nos métiers dans les service public de l'emploi).

Si vous souhaitez avoir plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter à syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr.

Le premier ministre a annoncé que le régime spécifique des intermittents serait sanctuarisé par la loi dans les mois à venir, ainsi que la ***levée immédiate du gel de 8% appliqué au spectacle vivant***, et un budget 2016 à la hausse. (l'Humanité du 08.01.2015)

www.snufsu-pe-paca.fr / syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr
75 av William Booth | 13011 Marseille |
tél. : 04.91.43.43.22

ASC : Consolidation et amélioration

Retour sur 2014 :

L'année 2014 a permis de mettre en place des orientations sur les Activités Sociales et Culturelles en lien avec les valeurs fondamentales du SNU. En PACA, nous avons réussi à fédérer les organisations syndicales pour ***le retour du coefficient familial***. Ces orientations basées sur la rétribution en fonction du revenu permettent prioritairement aux plus petits revenus de bénéficier de prestations adaptées.

Le SNU Pôle Emploi PACA a œuvré toute l'année pour ***satisfaire les attentes des personnels*** de Pôle Emploi PACA en matière d'ASC en étant moteur dans la majorité des actions menées :

- **Mise en place d'un logiciel** (Amarys) facilitateur d'échanges et de suivi de prestations,
- **Rattrapage des prestations 2013** pour les familles ayant été discriminées par la formule « fiscalement à charge »,
- **Mise en œuvre de projets Noël** dans les 6 départements (plus de 2 000 agents ont participé à l'évènement, malgré le refus catégorique de l'établissement d'accorder les heures comme de coutume…),
- **Versement d'une prestation de Noël** à hauteur de 80 euros,
- **Engagement sur la présidence des ASC** par Muriel Barde élue SNU au CE,
- **Mise en place d'une réelle commission prêts et secours** pour répondre aux urgences des collègues liées aux accidents de la vie, intempéries…
- L'ouverture des **prestations à tous les agents** Pôle Emploi PACA

Cette année 2014 a été une première réussite grâce à une gestion rigoureuse menée par le SNU, la CGT et FO que nous comptons poursuivre et encore améliorer pour 2015.

Pour 2015 :

Notre objectif pour cette année, en matière d'ASC, est que **les prestations démarrent au plus tôt** pour chacun puisse faire des projections de sorties, vacances et activités. C'est la raison pour laquelle dès la fin 2014, ***les élus SNU se sont associés à la CGT, FO, SUD et CFDT pour travailler des orientations communes qui seront votées au CE du 29 janvier 2015.***

Nous avons pris en compte les remarques et suggestions que vous avez faites via les syndicats ou le CE pour retravailler un projet au plus près des attentes de l a majorité ! ***L'objectif du SNU PACA est de consolider le travail entrepris en 2014, d'améliorer les prestations afin de mieux répondre à vos besoins.***

Vu sur le Net!

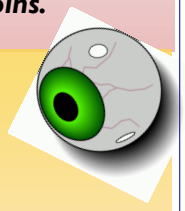

Le **site internet du SNU Pôle Emploi national** se renouvelle et change d'adresse !
Pour en savoir plus, rendez vous sur **www.snutefifsu.fr/pole-emploi.**

Retrouvez toujours votre site régional SNU Pôle Emploi PACA sur http://www.snufsu-pe-paca.fr/

La nouvelle convention tripartite a été signée le 18 décembre 2014 entre l'Etat, l'Unédic et Pôle Emploi. Elle fixe les grandes orientations stratégiques de Pôle Emploi pour les 4 années à venir.
Si vous souhaitez aller la lire suivez le chemin : http://www.emploi.gouv.fr/actualites/signature-convention-tripartite-2015-2018-entre-l%E2%80%99etat-l%E2%80%99unedic-et-pole-emploi

www.snufsu-pe-paca.fr / syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr
75 av william Booth | 13011 Marseille | tél. : 04.91.43.43.22

Rédactrice en Chef: Eve PRATICI

Téléphone : 06 23 15 48 82
Ce numéro est réalisé par le comité de rédaction SNU Pôle Emploi FSU PACA

Pour se détendre…

Jouons un peu…

Problème d'écolier :
Sachant que le budget classif représentait 30 millions et que Pôle Emploi compte 55 000 agents, la division aurait dû apporter une augmentation salariale pour tous de 545 euros/an/agents.

1. Comment se fait il que pour un coef inférieur ou égal à 230 un agent toucherait 44 euros sur 14.5 mois ?
2. Combien touchera un agent au coef supérieur à 450 ?

Visiblement on n'a pas tous la même façon de diviser !!!

Vous avez quelque chose à nous dire, des questions à poser, des remarques… Ecrivez nous, téléphonez nous, le SNU est à votre écoute, n'hésitez pas , nous sommes là !

syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr

75 av William Booth - 13011 Marseille
04.91.43.43.22 - 06.71.98.64.19

Qui a dit ?

Concernant la classif : « la possibilité d'évolution des conseillers vers une fonction d'expertise de l'emploi n'était pas prévue. »

Jean Bassère

Sur twitter : « Les #CHSCT vont-ils disparaître cette nuit? Le suspense est insoutenable #negodialoguesocial »

Jean Baptiste Chastand

Retrouvez nous sur le web pour plus d'infos : **http://snufsu-pe-paca.fr**

Les mots croisés de la nouvelle année…

1. Lorsqu'on mange la galette et qu'on tombe sur le fève, on est le…
2. En 2015, la DG et la DR PACA continuent les nouveaux chantiers, ils appellent ça des…
3. Chaque année, on a tout le mois de janvier pour se souhaiter les….
4. Si cela fait plus de 3ans qu'un agent n'a pas eu de promo, il peut faire un…
5. Et pour cette année restons tous unis, gardons dans un coin de nos têtes : « Je suis…
6. Le SNU a dit « non » et s'est opposé avec la CGT et FO à l'accord…
7. Pour son recours, un agent peut faire appel au...

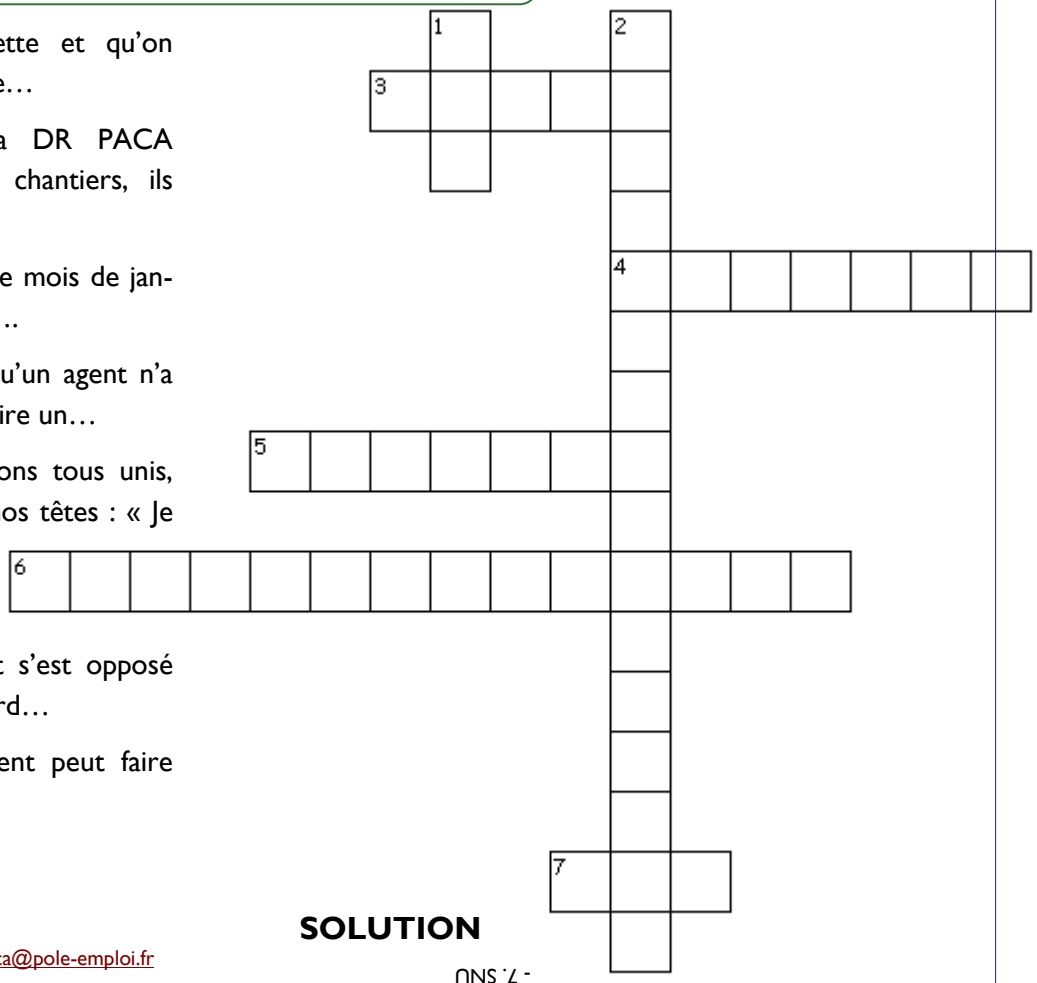

SOLUTION

1. roi - 2. expérimentations - 3.voeux - 4. recours - 5. charlie - 6. classification - 7. SNU